LE TENNIS DE TABLE GAGNANT

A GAGNER

- *Pour les Clubs organisateurs*
  - *9 tables, soit une pour les 9 premiers clubs.*
  - *Un pack organisateur à tarif préférentiel (flyers, mode d'emploi d'actions clé en main, le lot raquettes « PANDA » à 1.80€ l'unité)*
- *Pour les enfants:*
  - *Raquettes PANDA et flyer…*

TOUTES LES INFOS SUR WWW.FFTT.COM/SPID-ESPACEMONCLUB/

PREMIER PAS PONGISTE

FFTT

Bien accueillir pour recruter

En quoi cela consiste?

Dans le cadre du nouveau PPP des 4-7 ans, la Fédération évaluera le nombre de jeunes licenciés qui ont participé à une action promotionnelle. Les organisateurs ayant le nombre de nouveaux licenciés le plus élevé seront récompensés.

A quels publics doit s'adresser l'opération promotionnelle ?

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 4 à 7 ans.

Quel type d'organisation faut-il mener ?

Le type d'organisation est indéfini, cela peut-être Baby Ping en Famille, Baby Ping à l'Ecole, Festival, le Ping a la classe, ou toute autre organisation visant à promouvoir l'activité en vue de recruter de nouveaux licenciés 4-7 ans. A ce titre, la Fédération fournit à tous les organisateurs un mode d'emploi contenant tous les outils pour mener son action. Ces organisations sont consultables sur « Espace Mon Club rubrique PPP »

Qui peut jouer ?

Un club, une école peut aussi s'inscrire au grand Jeu si elle a un partenaire. Effectivement, bien que l'action soit initiée par les écoles, seuls les Clubs peuvent licencier et s'inscrire sur le site.

Comment sont classés les organisateurs ?

Les organisateurs sont classés en fonction du nombre de nouveaux licenciés ayant participé à l'action.

En cas d'égalité, le club ayant le meilleur pourcentage sera vainqueur (Ex : le Club X fait 10 nouvelles licences sur 23 participants l'emporte sur le Club Y faisant 10 nouvelles licences sur 95 participants.)

En cas de nouvelle égalité, le club ayant le plus jeune licencié sera vainqueur.

Les neuf premiers clubs du concours sont récompensés.

Quand a lieu le Grand Jeu ?

L'organisateur met en œuvre son action promotionnelle quand il veut pendant la saison (N).

Pour cela, il enregistre la liste nominative des participants sur SPID, rubrique « Espace Mon Club », onglet « PPP ».

Tout nouveau licencié, promotionnel ou traditionnel, enregistré par la suite dans la base de données fédérale incrémente un compteur pour l'organisateur. Ce compteur sera stoppé le 31 Octobre de la saison (N+1).

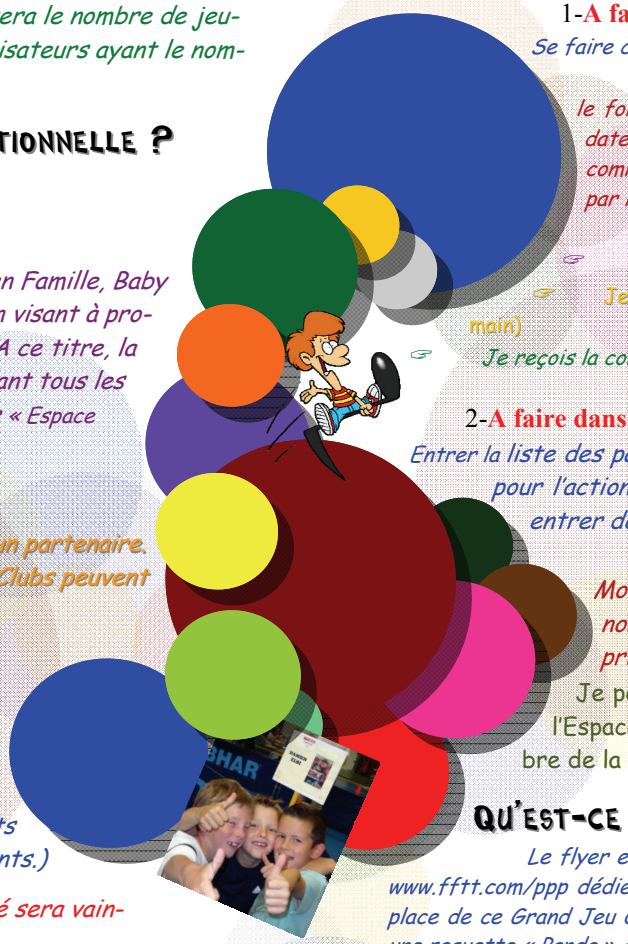

Bien animer pour fidéliser

Quelles démarches dois-je entreprendre ?

1-**A faire au moins un mois avant l'action promotionnelle**

Se faire connaître en tant qu'organisateur et participant au Grand Jeu :

Pour cela je rejoins l'onglet « PPP » dans « Espace Mon Club » : Je remplis le formulaire prévu à cet effet (Nom du Club ; coordonnées du responsable ; date de l'action promotionnelle ; type d'organisation ; renseignements sur la commande; coût: 1.80€ par participant, les frais de port sont pris en charge par la FFTT)

Suite à cette démarche :

- *Je rentre dans la base des participants au grand jeu.*
- *Je consulte le mode d'emploi de l'organisateur (Avec les actions promo Clé en main)*
- *Je reçois la commande avec lots et flyers à remettre à chaque participant.*

2-**A faire dans un délai de 7 jours après l'organisation promotionnelle** :

Entrer la liste des participants à l'action dans un délai de 7 jours après la date donnée pour l'action. Après cette date la page sera bloquée et vous ne pourrez plus entrer de noms.

Pour cela je rejoins de nouveau l'onglet « PPP » dans « Espace Mon Club »: Je remplis le formulaire prévu à cet effet (Nom et prénom). Seuls les enfants âgés de 4 à 7 ans le jour de la saisie seront pris en compte.

Je peux consulter périodiquement le classement des organisateurs sur l'Espace Mon Club, page PPP, jusqu'à la clôture du concours (le 31 Octobre de la saison suivante).

Qu'est-ce que le Flyer ?

Le flyer est destiné aux enfants, il a pour but de leur faire visiter un site internet www.fftt.com/ppp dédié à la promotion du Tennis de Table et élaboré à l'occasion de la mise en place de ce Grand Jeu Concours. Les Clubs organisateurs, qui le souhaitent, peuvent ne remettre une raquette « Panda » qu'aux seuls participants ayant visité le site promotionnel.

Les Clubs reçoivent des flyers imprimés sur lesquels il peuvent apposer les informations qu'ils souhaitent.

Stock de raquettes limité !

Attention, chaque année, 10000 raquettes sont destinées à l'opération « Premier Pas Pongiste ». Les premiers Clubs inscrits seront livrés.